



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE :

Que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville du 10 mars 2020, qui se tiendra immédiatement après la fin de la séance du conseil d'agglomération fixée à 19 h, à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

Numéro 2019-40051

Nature et effets : La demande vise à autoriser le lotissement d'un lot (38), dont la largeur minimale au lac serait de 37 mètres, alors que le lot était protégé par droits acquis avec 40,9 mètres et que le minimum règlementaire actuel est de 45 mètres

Localisation : Partie du lot 20-A, rang 04 du cadastre officiel du Canton de Marchand
782, chemin du Lac-aux-Bois-Francis Est
Matricule : 9836-73-0193

Numéro 2019-40052

Nature et effets : La demande vise à autoriser le lotissement d'un lot (39), ayant un frontage au chemin de 35,26 mètres, alors que le lot était protégé par droits acquis avec 42, 69 mètres et que le minimum règlementaire actuel est de 45 mètres

Localisation : Partie des lots 20-A et 20-B, rang 04 du cadastre officiel du Canton de Marchand
794, chemin du Lac-aux-Bois-Francis Est
Matricule : 9836-63-9858

Numéro 2020-40001

Nature et effets : La demande vise à régulariser l'implantation de l'agrandissement de l'habitation principale située à 1,69 mètre de la marge latérale droite de la propriété, alors que la réglementation en vigueur exige une marge de 2 mètres

Localisation : Lot 5 994 472
Anciennement partie du lot 10, rang 01 du cadastre officiel du Canton de Turgeon
1766, chemin Lalonde
Matricule : 2351-38-3070

Numéro 2020-40002

Nature et effets : La demande vise à régulariser l'implantation du coin avant droit (côté lac) de la maison qui se localise à 14,52 mètres de la ligne des hautes eaux, alors que la réglementation actuellement en vigueur exige une marge de recul minimale de 15 mètres

Localisation : Partie des lots 13-6, 13-7 et 13-8, rang 04 du cadastre officiel du Canton de Marchand
3458, chemin du Lac-aux-Bois-Francis Est
Matricule : 9834-76-0100

Numéro 2020-40003

Nature et effets : La demande vise à permettre l'agrandissement du bâtiment principal protégé par droits acquis à plus de 40% de sa superficie actuelle et à une distance de 9,30 mètres pour le coin avant gauche (côté lac) et de 10,24 mètres pour le coin avant droit (côté lac) de la ligne des hautes eaux

Localisation : Partie du lot 18, rang F du cadastre officiel du Canton de Marchand
720, chemin du Lac-Marsan Est
Matricule : 0135-37-1839

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 14^e JOUR DE FÉVRIER 2020

**Lucie Bourque
Greffière et directrice générale adjointe**